

RAPPORT D'ACTIVITES 2022



RAPPORT MORAL 2022

Chers membres, chers adhérents, chers partenaires. Nous sommes ravis de vous présenter le bilan

moral de l'année 2022 de notre association. Cette année 2022 a été riche en événements aussi bien en termes de difficultés que de réussite en termes d'accompagnement des jeunes qui ont été accueillis. En effet, notre association est toujours à la recherche de sa pérennisation en termes de finance et en activités pour notre association, et nous sommes fiers de vous présenter les résultats de nos actions.

Nous avons également travaillé sur des projets importants pour l'année à venir, tels que la mise en place d'un programme de bénévolat pour les jeunes, ou encore la création d'un partenariat avec des entreprises locales pour l'insertion des jeunes sortant du dispositif de protection de l'enfance..

Enfin, nous avons renforcé notre présence sur les réseaux sociaux et sur notre site web, afin de toucher un public plus large et de sensibiliser davantage de personnes à notre cause.

Nous sommes fiers des résultats obtenus cette année, malgré les difficultés et nous tenons à remercier tous les membres de notre association pour leur engagement et leur soutien.

Nous espérons que cette année 2023 sera tout aussi riche en événements et en actions, et que nous pourrions continuer à œuvrer ensemble pour l'intérêt des personnes accueillies en protection de l'enfance.

N'hésitez pas à consulter notre rapport complet dans la section "Bilan moral" de notre site web, où vous trouverez plus de détails sur nos actions et nos projets pour l'avenir.

Les personnes sortant de l'aide sociale à l'enfance peuvent rencontrer plusieurs difficultés lors de leur transition vers l'autonomie. Les demandes en logements sont en augmentation pendant cette année 2022. Les démarches liées au non-recours aux droits sont aussi en augmentation.

En 2022, nous avons également eu une augmentation du nombre de jeunes femmes arrivant au sein de l'association.

Pour aider les jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance, il est important de leur fournir un soutien continu, notamment en matière de logement, de formation professionnelle et d'accompagnement psychologique.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude et mes remerciements au département du Val d'Oise. Leur soutien et leur collaboration tout au long de cette année ont été d'une valeur inestimable pour notre association.

Le département du Val d'Oise a été un partenaire essentiel dans la réalisation de nos projets et initiatives. Leur engagement envers le bien-être de notre communauté et leur soutien financier ont permis à notre association de mener à bien des actions significatives et d'avoir un impact positif sur de nombreuses vies. Leur volonté de travailler en étroite collaboration avec des associations comme la nôtre démontre leurs engagements envers cette question de protection de l'enfance. Leur volonté de travailler en étroite collaboration avec les organisations locales, comme la nôtre, démontre leur engagement envers le renforcement du tissu social et le développement de la solidarité dans notre département.

Nous sommes reconnaissants pour les ressources, les conseils et les opportunités qu'ils nous ont offerts. Leur soutien a été un véritable moteur pour nos projets, nous permettant d'élargir nos activités et d'atteindre de nouveaux publics.

Nous tenons à exprimer notre profonde appréciation envers le département du Val d'Oise pour leur confiance continue en notre association. Leur partenariat est précieux et nous sommes honorés de travailler à leurs côtés pour le bien de notre communauté.

En conclusion, je tiens à remercier chaleureusement le département du Val d'Oise pour leur soutien indéfectible et leur collaboration fructueuse. Leur engagement envers notre association est une source d'inspiration pour nous tous et nous encourage à continuer notre mission avec détermination.

Au cours de l'année écoulée, nous avons réalisé de grandes choses ensemble, que ce soit par le biais de nos programmes de bénévolat, de nos événements communautaires ou de nos initiatives de sensibilisation. Nous avons travaillé sans relâche pour atteindre nos objectifs et pour améliorer la vie de ceux que nous servons.

Cependant, nous avons de nombreux défis. La pandémie de COVID-19 a eu un impact significatif sur nos activités et nous avons dû nous adapter à de nouvelles circonstances. Malgré cela, nous avons maintenu notre engagement envers nos missions et avons trouvé des moyens créatifs de continuer à mettre en place nos actions.

En ce qui concerne l'avenir, il est essentiel que nous réfléchissions ensemble à notre vision à long terme. Quels sont les objectifs que nous souhaitons atteindre en tant qu'association ? Comment pouvons-nous renforcer notre impact et accroître notre présence dans la communauté ? Ce sont des questions cruciales auxquelles nous devons répondre collectivement.

Au cours de l'année écoulée, nous avons réalisé de grandes choses ensemble, que ce soit dans l'accompagnement dans l'accès aux droits ; l'écoute des jeunes accueillies en protection de l'enfance ou de nos actions collectives. Nous avons travaillé sans relâche pour atteindre nos objectifs et pour améliorer la vie de ceux ou celles que nous recevons.

En conclusion, je suis fier de tout ce que nous avons accompli jusqu'à présent en tant qu'association, et je suis convaincu que nous avons encore de grandes choses à réaliser. Ensemble, nous pouvons continuer à faire une différence significative dans les vies de ceux et celles des personnes accueillies en protection de l'enfance.

Diodio METRO
Présidente

Caractéristiques des jeunes accompagnés.

Durant cette année 2022, nous avons accompagné **177** jeunes en 2021, ce qui représente **141** nouveaux jeunes.

30 jeunes déjà suivis durant l'année 2020 et **6** jeunes suivis depuis 2019.

55 jeunes femmes et **122** jeunes hommes, d'une moyenne d'âge de 20

ans. La durée moyenne d'un Contrat Jeune Majeur est de **12 mois**.

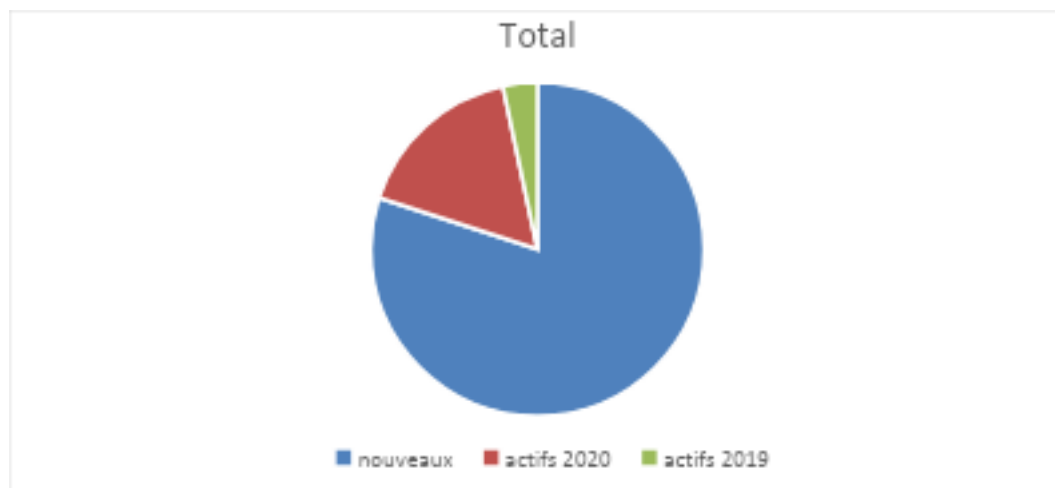
Nous observons que **87** jeunes accompagnés en 2021 se sont vu octroyer une prolongation APJM.

La durée moyenne d'une Prise en charge ASE est de **56 mois**.

ANALYSE :

Par rapport à l'année 2021 nous observons que le nombre de jeunes accompagnés est sensiblement en baisse (175 contre 171 jeunes en 2022). En 2021, 12 jeunes étaient déjà accompagnés en 2019, contre 31 jeunes de 2020 à 2021 soit une augmentation de plus de 50%. Ces accompagnements plus longs peuvent en partie s'expliquer en raison du contexte sanitaire et des incertitudes liées à l'emploi et au logement. Une légère baisse du nombre de nouveaux bénéficiaires (141 jeunes en 2021 contre 163 en 2020) peut être expliquée par la diminution de sorties des services de l'Aide Sociale à l'Enfance limitées par décret en raison de la pandémie.

Schéma



Situation des jeunes lors du premier rendez-vous

16% des jeunes sont sans domicile fixe lors du premier rendez-vous,

20% sont hébergés par de la famille ou des amis.

13% sont hébergées dans des hôtels sociaux.

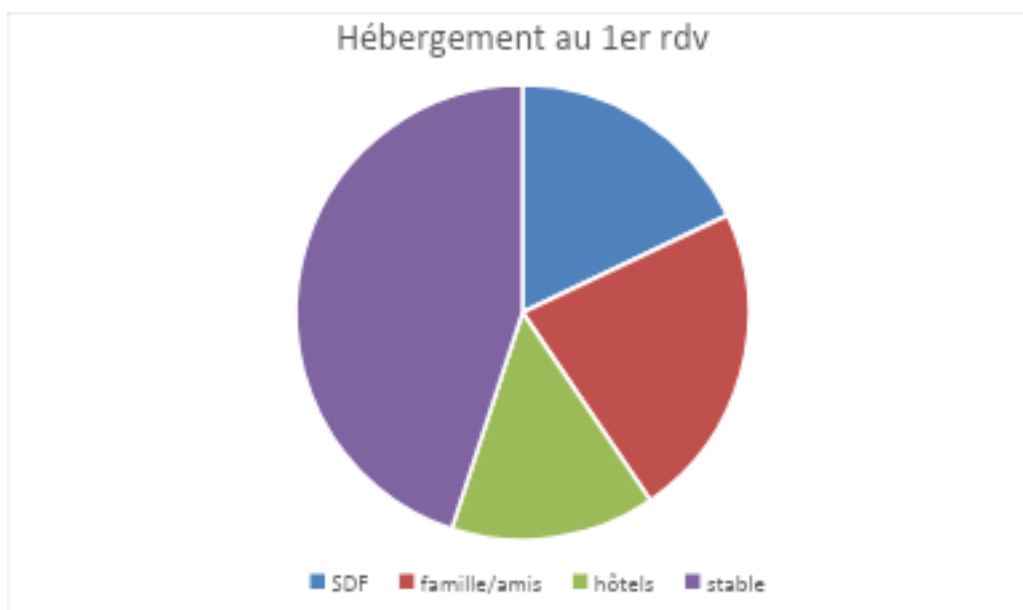
40% ont une solution d'hébergement stable.

ANALYSE :

Le pourcentage des jeunes sans domicile fixe est en légère hausse : 13% en 2020 à 16% en 2021. Nous notons que le nombre d'attribution de solutions d'hébergement et de logements temporaires a augmenté pendant que l'offre de logements plus pérennes diminuait par rapport aux années précédentes. La baisse des revenus (chômage partiel) ou la perte d'emploi liées à la pandémie et qu'ils occupent des emplois précaires. En fin d'année 2021, nous constatons que les situations d'isolement et de précarité des jeunes se sont accentuées depuis le début de la crise sanitaire.

En effet, certains freins à l'insertion socioprofessionnelle comme l'accès au logement, l'accès à l'emploi/formation, l'accès à la santé, et au dispositif de droits communs, persistent.

Schéma



En sortie de parcours en protection de l'enfance, il ressort que l'isolement social est un frein significatif à l'insertion sociale et professionnelle.

27% des jeunes n'ont pas de soutien social/familial. L'ADEPAPE du val d'Oise Repairs!95 est alors leur seul lieu ressource.

Afin de lutter contre ce sentiment de solitude, une permanence téléphonique de week-end est organisée avec plusieurs bénévoles de l'association, permettant aux jeunes d'être écoutés et soutenus s'ils en ressentent le besoin.

Ces permanences sont un soutien pour les jeunes. Nous pouvons répondre aux situations d'urgences, comme la perte d'un logement/hébergement (mise en lien avec le 115, paiement d'une chambre d'hôtel temporairement/hébergement chez un bénévole) ou une fragilité psychologique sur l'instant.

Les locaux de l'association sont ouverts du lundi au vendredi et l'équipe de l'ADEPAPE95 accueille les jeunes avec ou sans rendez-vous. C'est un lieu d'écoute et de refuge qui permet à chacun de transmettre des infos, obtenir de l'aide ou juste de discuter.

Les actions collectives, « Les pieds dans le plat » et « Les pieds sous la table » aident également à rompre l'isolement, favorisent les interactions sociales et permettent de tisser des liens de confiance.

ANALYSE :

En plus des besoins matériels et financiers, de nombreux jeunes ressentent et disent le besoin important d'interactions sociales et d'échanges verbaux entre pairs, avec les bénévoles et les professionnels. Parfois certains appellent seulement pour bénéficier d'une oreille attentive avec un retour perçu comme valorisant, parfois pour être soutenu et guidé dans ses choix.

En 2021 nous avons observé un plus grand nombre de jeunes présentant une vulnérabilité psychologique significative à leur arrivée à Repairs!95 ce qui a pu participer par la suite à la dégradation plus importante de certaines situations.

Les différentes catégories d'accompagnement

VERS ET DANS LE LOGEMENT ET/OU L'HEBERGEMENT.

En créant des partenariats solides, nous faisons le lien entre les jeunes et les services tels que les FJT, les CROUS, le SIAO, les services de demande de logements sociaux et de domiciliation. Nous accompagnons également les jeunes dans la demande de prestations liées au droit au logement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (APL, ALS, ...)

Nous faisons le constat que la précarité du logement est très présente pour les jeunes adultes sortant de l'ASE. Ainsi, certains ne peuvent accéder à des emplois durables car sans hébergement et sont dans l'obligation de multiplier les CDD, les missions d'intérim ou les vacances afin de pouvoir survivre. Ainsi, ces contrats précaires ne leur permettent pas d'accéder à un logement stable. La situation semble parfois inextricable.

Sur la totalité des demandes, 15 jeunes ont obtenu une réponse positive de leur demande via le SIAO, 11 jeunes ont obtenu une place en FJT, 10 jeunes dans le cadre d'un partenariat avec l'ALJT, 8 jeunes dans le cadre des logements intergénérationnels et 4 ont obtenu un logement social. D'autres sont encore en attente de réponses.

Un propriétaire a mis à disposition de l'association un studio, ce logement est situé dans la commune de Sarcelles. Actuellement ce logement est occupé par une jeune femme et son enfant.

ANALYSE :

Au total, Repairs!95 a permis à 41 jeunes d'accéder à un logement sur l'année 2021.

Les demandes liées à l'hébergement et au logement sont aussi importantes qu'en 2020.

VERS L'ACCES A LA SANTE

L'accès à la santé est également un accompagnement important. Certains jeunes, ne connaissant pas leurs droits, ne se soignent pas.

Afin de permettre aux jeunes d'être soignés, nous les accompagnons dans l'accès à leurs droits : demande de numéro définitif de sécurité sociale et renouvellement de CSS et d'AME, détachement de sécurité sociale parents et/ou un rattachement au régime général ou spécifique, création de comptes AMELI, médecin référent, création de compte Doctolib qui facilite la prise de rendez-vous.

Si besoin, nous orientons les jeunes vers des services compétents partenaires pour des suivis psychologiques, d'addictologie JADe, Pass'âge, AMSK, etc.

Durant l'année 2021, **38** jeunes ont ouvert leurs droits à la sécurité sociale. **22** d'entre eux bénéficient d'une couverture Complémentaire Santé Solidaire (CSS), **4** ont ouvert leur compte AMELI avec leurs identifiants personnels, **10** jeunes sont aujourd'hui couverts via l'Aide Médicale d'Etat (AME).

ANALYSE :

Il est à noter une baisse des accompagnements liés au soin de 52% en 2020 à 30% en 2021. Cela s'explique par une orientation plus importante vers les partenaires, une saturation des services de la CPAM entraînant un retard de traitement des dossiers. Pour plusieurs jeunes, le soin n'est pas toujours la priorité, dès lors, un travail de sensibilisation, d'explications et d'accompagnement si nécessaire est mis en place.

Au cours de la pandémie, nous avons soutenu et mis en place des temps d'accompagnement de prise de rendez-vous dans les services de vaccinations contre le covid-19.

Nous orientons les jeunes vers les services de soins gratuits.

Ce que nous observons majoritairement, c'est le non recours aux droits.

VERS L'EMPLOI ET L'INSERTION

Sur la totalité des jeunes que nous avons accompagnés sur l'année 2021, **87** étaient en situation d'emploi, en formation ou dans un dispositif d'insertion (Espace Dynamique d'Insertion, Teame, Dispositif Garantie Jeune de la Mission Locale, etc.).

L'accompagnement vers l'emploi et/ou la formation des personnes suivies s'effectue sous différentes formes : création ou mise à jour de leur curriculum vitae, de leur lettre de motivation, accompagnement dans la recherche d'emploi, préparation aux entretiens d'embauche ou orientation vers nos services partenaires spécialisés (Mission Locale, Pôle emploi, AFPA, etc.).

L'entraide entre les jeunes ainsi que les réseaux professionnels et personnels de nos bénévoles ont permis à certains d'être plus actifs et d'obtenir des réponses positives dans leur recherche d'emploi.

Sur les **57** jeunes qui nous ont sollicités pour un accompagnement vers l'emploi ou la formation, **15**

jeunes ont trouvé un emploi ou une formation. **3** jeunes ont obtenu un contrat d'apprentissage. **2** jeunes un CDI, **5** jeunes ont intégré des dispositifs d'insertion (Espace dynamique d'insertion, Dispositif Garantie jeune de la Mission Locale, Teame, E2C, Epide, etc.).

34 jeunes sont toujours à la recherche d'un emploi pérenne ou d'une formation. Certains d'entre eux multiplient les contrats précaires (CDD, Intérim, plateformes de livraisons, vacations).

ANALYSE :

Sur l'année 2021, il y a eu une légère augmentation des demandes, 57 demandes en 2021 contre 45 en 2020. 16 jeunes ont obtenu un contrat d'apprentissage en 2020 contre 3 en 2021 soit 5 fois plus, 6 jeunes ont obtenu un CDI en 2020 contre 2 en 2021 soit 3 fois moins. Cela peut s'expliquer par le contexte sanitaire.

VERS LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Les compétences des membres de Repairs!95 permettent d'agir sur les démarches administratives ; pour la création d'espace France Connect, pour les démarches pour des documents d'identité : carte nationale d'identité et/ou passeport, cartes consulaires, titres de séjour, demandes de nationalité par déclaration ou de naturalisation. Certains jeunes ont été accompagnés pour récupérer le pécule constitué par l'Allocation de Rentrée Scolaire auprès de la caisse des dépôts et des consignations soit **12** jeunes et **8** pour des demandes de bourse ou des démarches auprès de la Caf relatif à l'étalement d'une dette. **16** jeunes ont obtenu la régularisation de leurs situations administratives. **8** jeunes ont fait leurs déclarations de revenus et obtenu leur avis d'imposition. **2** jeunes ont obtenu leurs titres de séjour avec une autorisation de travail. **2** ont ouvert leurs droits à la Caisse d'Allocation Familiale (hors APL). **2** ont obtenu leurs documents d'identité.

ANALYSE :

Nous constatons une baisse importante des accompagnements dans les démarches administratives, **120** en 2020 contre **63** en 2021. Les préfectures ont été fermées et ralenties dans leur fonctionnement. Certains accompagnés se sont retrouvés dans des situations administratives très difficiles (titres de séjour expirés, impossibilité d'avoir des rendez-vous numériques).

L'absence de titre de séjour en règle empêche l'accès à de nombreux dispositifs d'aide ou d'insertion, l'accès au logement, l'accès à l'emploi. Il est donc vital que les personnes issues de la protection de l'enfance aient une situation administrative régularisée à leur sortie (sèche ou non) afin d'accéder à leurs droits.

VERS LES AIDES FINANCIÈRES.

Certaines situations nécessitent le déclenchement d'une ou plusieurs aides financières tant pour répondre aux besoins primaires que pour obtenir des documents donnant accès aux droits.

Nous avons accompagné **7** jeunes dans la constitution de dossiers pour des dispositifs d'aides financières (EVA, Chèque Service à la Mission Locale, Chèque Mobilité etc.) et pour faire valoir leurs droits. Tous les jeunes ont obtenu des réponses positives à leurs demandes.

Nous avons attribué des « coups de pouces » financiers ponctuellement (aides alimentaires, achat de produits d'hygiène, paiement de titres de transport, etc.). Ces aides interviennent parfois dans l'attente d'attributions d'aides de droits communs. Elles permettent à certains jeunes de répondre à une situation d'urgence pour éviter l'aggravation de la situation.

Nous avons été amenés à soutenir les jeunes sur le plan financier sous plusieurs aspects dont : le prêt d'honneur pour les cautions ainsi que pour les paiements de loyers permettant le maintien dans le logement. Également sur l'aspect alimentaire et les produits de première nécessité, en particulier en période de confinement durant lesquelles les associations dédiées à ces aides étaient totalement saturées. En 2021, nous avons contracté 6 prêts d'honneur. 5 nous ont été remboursés.

Les associations partenaires (Secours Populaire, Secours Catholique, Restos du Cœur, etc.) ont pris le relais dès que cela a pu être possible au vu du nombre important des demandes.

18 membres ont bénéficié d'une aide alimentaire, hygiène, vêtements, matériels de premières nécessités.

ANALYSE :

10 prêts d'honneur en 2020 contre **6** en 2021. Cette baisse est la conséquence des moyens financiers limités de l'association et de l'augmentation des aides matérielles et/ou alimentaires. **13** jeunes ont bénéficié d'aides alimentaires et de première nécessité en 2020 contre 26 en 2021.

Les délais d'attribution des aides par les structures de droit commun ont été considérablement rallongés à cause de la pandémie. Nous avons dû compenser pour répondre à l'urgence de la situation.

VERS DES SOLUTIONS D'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Lutte contre la fracture numérique :

En 2021 la pandémie a exclu de nombreux jeunes de l'accès au numérique. La limitation pour accéder aux espaces tels que les missions locales, les cybercafés..., ne permettait plus de se connecter aux services administratifs (CAF, Pôle-emploi et sites de recherches d'emploi, Préfecture, Impôts, sites de recherche de logement et/ou d'hébergement...). Nous avons installé un espace informatique au sein de l'association, grâce aux dons d'ordinateurs à Repairs95 par l'entreprise LEASECOM, l'association PHÉNIX que nous remercions chaleureusement.

Cela a permis d'offrir à **10** jeunes un ordinateur personnel, d'équiper l'association d'un espace numérique avec accès Internet, 7 postes au sein de nos locaux. Ainsi une trentaine d'adhérents ont pu solutionner des retards de démarches, créer des CV et lettres de motivation...

Nos bénévoles ont également formé **12** jeunes à l'utilisation d'un ordinateur. Il a fallu leur apprendre l'utilisation de logiciels (traitement de texte principalement), apprendre à répondre aux offres d'emplois et effectuer des recherches rapides et efficaces sur Internet.

Nous avons accueilli et accompagner 2 stagiaires durant cette année 2023. Une étudiante Assistante Sociale et une étudiante éducatrice spécialisée.

Nos actions collectives

« LES PIEDS DANS LE PLAT »

Chaque premier et dernier mercredi, nous accueillons les jeunes et bénévoles autour d'un repas dans les locaux de l'association au 2, avenue des Arpents 95520 Osny.

Lors de ces repas animés par des bénévoles engagés, nous parlons entraide, bons plans et « débrouille ». Chacun peut partager ses expériences de vie et amener une solution à un problème exprimé. Notre but premier est de rompre l'isolement en démontrant aux jeunes qu'ils ne sont pas seuls et que les difficultés sont partagées.

Les jeunes participent, ils élargissent leurs horizons, font des rencontres, participent à la vie de l'association. Le groupe devient alors solidaire et bienveillant en accueillant la parole de l'Autre avec sollicitude.

Ces instants permettent aussi à de nouveaux jeunes de découvrir l'association et de créer un premier contact avec l'équipe et leurs pairs.

En 2021, 8 actions « Pieds dans le plat » ont pu être réalisées dans le respect des protocoles sanitaire en vigueur.

Nous avons pu maintenir des contacts réguliers avec les jeunes via des groupes de visio-conférence et des appels téléphoniques individuels. 32 appels reçus en moyenne par jour. L'ouverture des locaux en continu, dans le respect des normes et des protocoles sanitaires, a permis le maintien de l'activité et l'offre de réponses individuelles durant les périodes de restrictions plus importantes.

« LES PIEDS SOUS LA TABLE »

Ces rencontres mensuelles permettent de faire connaître nos actions aux jeunes encore accompagnés par les institutions et les services en amont de leur sortie.

Nous proposons des points d'appui et des figures inspirantes à travers le partage d'expériences des membres de l'association.

La situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser « les pieds sous la table » dans les institutions à l'occasion de l'année 2021. Toutefois, nous avons pu rencontrer les professionnels de certains services de l'Aide Sociale à l'Enfance autour d'un moment convivial pour leur présenter l'association et clarifié nos missions.

Les relations partenariales ont principalement été maintenues par l'intermédiaire de situations individuelles communes. Même durant les périodes de restrictions sanitaires moins importantes, il semble que les services et institutions aient disposés de peu de possibilité de recevoir des personnes extérieures en raison du contexte sanitaire toujours incertain.

Un calendrier pour l'année 2022 a été transmis aux institutions partenaires.

Nos partenaires

L'ADEPAPE du Val d'Oise souligne l'importance du rôle des partenaires qui nous soutiennent et qui co-construisent et co-accompagnent les jeunes.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les différents services de l'Aide Sociale à l'Enfance du département, le SIAO, la Préfecture du Val d'Oise, plusieurs structures d'accueil de la protection de l'enfance (MECS, Service PJJ, SAU, SAEMO, PF...), les accueils de jours ...

D'autres partenariats ont été développés et renforcés avec des associations et structures d'hébergement, les Missions locales du Val d'Oise, différentes structures d'insertion du département, l'éducation nationale. La commune de Cergy est également un partenaire important dans le développement de notre activité.

Nous avons également pu compter sur les dons matériels d'entreprises, d'associations et de particuliers pour aider les jeunes à se meubler, se vêtir, s'équiper lors de leurs installations dans leurs logements.

Aujourd'hui, les dons et les cotisations annuelles des institutions nous permettent de poursuivre, l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des jeunes.

L'ADEPAPE du Val d'Oise a l'honneur et le privilège de siéger sur différentes commissions, en représentant les personnes accueillies en protection de l'enfance.

Au niveau départemental :

- A l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE)
- Au conseil de famille

Au niveau National :

- Au Conseil National des politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale (CNLE)
- La formation des travailleurs sociaux, intervention à l'école de la protection de l'Enfance personnes concernées
- EPSS
- IRTS PARIS
- Aux assises de la Protection de l'Enfance
- Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse (COJ)

Nos perspectives

Le logement :

Cette demande a augmenté, nous avons besoin de trouver des solutions d'hébergement et un partenariat avec les bailleurs sociaux.

Développer le partenariat sur le logement intergénérationnel avec de nouveaux partenaires du Val d'Oise.

L'emploi :

Créer un partenariat avec les entreprises du Val d'Oise afin de faire le lien avec les jeunes en recherche d'emploi.

L'accès aux droits/ lutter contre le non-recours :

Renforcer et/ou consolider le travail de partenariat avec les services de l'Etat : La CAF, La Sécurité Sociale, la préfecture et sous-préfectures du Val d'Oise. Les services de l'état sont essentiels dans le recours et l'accès aux droits.

Lutter contre l'illectronisme et la fracture numérique :

Nous sommes actuellement dans un travail vers un accès au numérique moins coûteux et des dons d'ordinateurs.

L'accès à la culture :

C'est également un point important pour un travail sur la laïcité, l'ouverture vers le monde.

Un partenariat avec le musée du Louvre a débuté. Permettre aux jeunes d'accéder à la culture par des temps de visites au sein du musée du Louvre, ainsi ouvrir un temps d'échange, de réflexion et de partage.

Exposition photographe : 3 membres de l'association ont participé au projet de la photographe, Anaïs Oudart « Héroïnes 17 », cette exposition aura lieu en 2023.e 17 ».

Projet de recherche :

Nous avons été sollicités pour participer au sein de l'ODPE, sur des thèmes qui concerne la protection de l'enfance. Trois membres participerons dans l'année.

La création d'une newsletter et réseaux sociaux :

Un document mensuel qui informe les membres sur les dispositifs, les aides, les projets de l'association. Nous espérons déménager en octobre dans nos nouveaux locaux, à Cergy le Haut, des bureaux mis à

disposition par le département. Cela nous permettra d'alléger les charges de l'association, mais également faciliter l'accès pour les jeunes car nous serons à quelques mètres de la gare de Cergy-le-Haut. Avec l'arrivée de deux nouveaux membres bénévoles qui seront en charge des réseaux sociaux.

Moyens humains et financier pour l'association :

Nous espérons pérenniser le poste de notre association, CDD de 10 mois, à temps partiel, et ainsi pouvoir développer le bénévolat sur les tâches administratives notamment. Une demande auprès de France bénévole a été faite.

La mise à disposition de locaux avec la Sauvegarde du Val d'Oise et le soutien du département va nous permettre de réduire nos dépenses.

Avec le Soutien de :



Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

